



GRILLES DES SALAIRES AU 1er JANVIER 2021

04 janvier 2021

Les grilles de salaires au 1er janvier 2021, **ci-dessous**, tiennent compte des mesures PPCR qui devaient entrer en vigueur en 2020, mais reportées suite au gel de 2018, et qui **s'appliquent bien à partir du 1er janvier 2021**, soit :

- ◆ pour les catégories C, la revalorisation des indices de la grille C1 avec création d'un 12^e échelon à l'indice 382 (IM) au 1er janvier 2021.
- ◆ pour les catégories C, la revalorisation des indices de la grille C2 au 1er janvier 2021
- ◆ pour les catégories C, la revalorisation de l'indice du 10^e échelon de la grille C3 qui passe de 466 à 473 (IM) au 1er janvier 2021
- ◆ pour la majorité des catégories A, la création d'un nouvel échelon en haut du deuxième grade, à l'indice 821 (IM) au 1er janvier 2021

Pour mémoire : Le "à payer" correspond à un salaire, basé sur des indices, prenant en compte la retenue Pension (11,10%) ainsi que les CSG (9,2%) & CRDS (0,5%) appliqués sur 98,25% du salaire brut.

Ne sont pas prises en compte les primes (IR, PFR, RIFSEEP, PSR, IAT, NBI, ISS,...), ni la RAFP, ni l'Indemnité de Résidence (1% et 3%), ni l'[indemnité compensatrice de la hausse de la CSG](#).

De plus, depuis le 01/01/2019, le prélèvement de l'impôt à la source (PAS) est effectif sur vos bulletins de paie, mais bien évidemment ne peut être intégré dans le "à payer" de nos grilles.

A noter : Les grilles de salaires fonctionnent également pour les agents de l'Agriculture (MAA) pour les corps équivalents (TSDD=TSMA, SACDD=SA, Adjoints Administratifs, Adjoints techniques, Attachés). Pour les IAE, une grille vous est proposée dans la liste ci-dessous.

- ◆ [Grille générale des salaires au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Catégories C au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Catégories B au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Catégories A type au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Dessinateur au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Expert Technique des Services Techniques au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Adjoint Technique au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Adjoint Administratif au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Syndic des Gens de Mer au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Personnel d'Exploitation des TPE au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires OPA au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Technicien Supérieur DD au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Secrétaire d'Administration et de Contrôle DD au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Délégué du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Assistant\(e\) de Service Social au 1er janvier 2020](#)
- ◆ [Salaires Conseiller Technique de Service Social au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Officier de Port Adjoint au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Officier de Port au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Professeur Technique de l'Enseignement Maritime au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Ingénieur des TPE au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Attaché d'administration de l'Etat au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Administrateur Civil au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Chargé d'Etudes Documentaires au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Architecte Urbaniste de l'Etat au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Chargé de Recherche au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Directeur de Recherche au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Contractuel RIN au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Contractuel Berkani au 01 janvier 2021](#)
- ◆ [Salaires Contractuel Quasi-Statut au 01 janvier 2021](#)

Malgré une grande attention lors de l'édition, des erreurs sont toujours possibles. Si vous en constatez, merci de les signaler à : [Contact Webmestre](#)